Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 36 (1907)

Heft: 14

Rubrik: Conférence générale du corps enseignant gruyérien (12 juin 1907)

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Conférence générale du corps enseignant gruyérien (12 juin 1907)

Le procotole de la dernière conférence est lu et approuvé sans observations.

M. l'Inspecteur donne connaissance d'une lettre de M. Oberson, son regretté prédécesseur. Ces lignes font revivre en nous les heureux instants passés avec notre ancien inspecteur dans une conférence de l'an dernier.

Examens de printemps. — Les mêmes observations reviennent : preuve que les lacunes sont enracinées et qu'on ne les détruira que par un travail persévérant.

Bible. — On peut faire beaucoup au cours inférieur. Des résultats surprenants ont été constatés dans quelques écoles. Ce n'est, malheureusement, pas l'apanage du plus grand nombre...

Avis donc aux maîtres intéressés.

Programme pour le cours inférieur, 1907-1908.

Chapitres 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 14, 15, 16, 19, 21, 22, 24, 25, 28, 29, 1° et 2°. 30, 31, 33, 34, 36, 38, 39, 42, 44, 45, 46, 47, 49, 50, 53, 55, 57, 62, 63, 65, 66, 69, 71, 72, 74, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 84, 85, 94, 98. Total: 58 chapitres.

L'ouvrage de l'abbé Boué est à recommander.

Enseignement intuitif. — C'est par un enseignement intuitif journalier que le maître aura une réelle valeur pédagogique. Bien des écoles ne possèdent rien en matière de musée scolaire. Ne jetons pas la pierre aux communes. Elles cesseront d'être récalcitrantes dans la construction d'une armoire lorsqu'un maître zélé leur présentera une collection intéressante, variée, plus ou moins complète, que son travail augmentera et améliorera continuellement. C'est une besogne qui, comme Paris, n'est pas à faire d'un seul jour : c'est l'œuvre du temps et de la persévérance, comme aussi un agréable délassement pour les loisirs et les vacances.

Avec l'intuition, cultivons parallèlement l'élocution dont le plus grand ennemi est le patois, idiome si souvent banni, mais qui pourtant fait les délices de Tobi et de ses lecteurs. Exigeons des phrases complètes et un langage convenable.

Lecture. — M. l'Inspecteur constate par une statistique que 22 % des enfants des cours inférieurs n'ont pas su lire à l'examen de printemps. Le livre tenu par leurs frêles mains n'est donc qu'une forme. Il recommande une lecture plus courante, moins monotone, une articulation plus nette, une meilleure tenue des enfants et une lecture plus expressive au cours supérieur. Il faut parfois laisser de côté le compte rendu et s'attacher uniquement à la lecture, afin de la perfectionner. C'est une manie, un travers de faire de la grammaire à chaque leçon de lecture.

Grammaire. — Dans l'application des règles grammaticales, l'étourderie, le mauvais vouloir, la paresse intellectuelle règnent chez la plus grande partie des écoliers. Bien des maîtres sont trop indulgents, trop bienveillants et tolèrent la répétition des mêmes fautes graves sans prendre les moyens rigoureux pour les faire disparaître. L'apathie que certains élèves nourrissent contre l'école nous fait comprendre que chez eux le surmenage n'est pas à craindre. Craignons plutôt l'insouciance et la paresse.

Certaines classes ne font pas de la grammaire une étude assez méthodique. Qu'elles s'adressent à la sous-commission du livre de lecture; elle leur donnera la liste complète des exercices à faire à la suite des règles de grammaire.

Le cours inférieur aussi a son programme : sujet, verbe, complément, article adjectifs, qualificatif et déterminatif, etc.

Ecriture. — Dans beaucoup d'écoles, on ne soigne pas suffisamment l'écriture. Au cours inférieur, c'est la réglure, N° 7, qui convient le mieux. Cette branche est à cultiver dans tous les cours.

Calcul. — 1º Le système métrique n'est pas assez familier aux enfants. L'intuition est ici d'une nécessité absolue.

2º Les opérations à faire, en calcul oral, sont trop souvent abstraites.

3º L'étude du livret doit se continuer au cours moyen, dans les quatre opérations et avec des nombres plus grands. Il n'est pas superflu de le continuer même au cours supérieur.

4º Il faut prendre des mesures pour améliorer au cours inférieur les résultats des problèmes écrits.

Les cours moyens se montrent encore trop faibles. Portons y remède en réservant plus de temps à la correction faite en classe.

Un coup d'œil rapide sur les devoirs est loin d'être suffisant. Exerçons avec soin nos enfants à rédiger des solutions complètes.

Géographie. — Le programme de géographie comporte au cours inférieur l'étude de la localité : région, configuration du sol, ressources, habitants, produits.

Le cours moyen suivra, dans l'étude du canton, l'ordre suivant : étendue, limites, relief, eaux, climat, produits, occupations, voies de communication, habitants, gouvernement, districts : Gruyère, Veveyse, Glâne, Sarine, avec la ville de Fribourg, Singine, Lac, Broye,

Il est très utile que le maître connaisse sans trop hésiter le tracé du district ou du canton qui fait l'objet de la leçon ou de l'examen. La carte muette dessinée ainsi au tableau noir donne un résultat exact de la science géographique de l'élève interrogé.

Soyons plus intuitifs dans l'enseignement de l'instruction civique. Les urnes, les cartes de capacité, les bulletins de vote, les comptes rendus des séances du Grand Conseil sont à la portée de chacun.

Chant. — L'enseignement du chant donne de faibles résultats. On dit qu'on l'enseigne.

Gymnastique. — Un cours, serait-il de quelques heures seulement, est absolument nécessaire. Malgré leur bonne volonté, beaucoup de maîtres ne connaissent pas l'exécution plus ou moins parfaite des exercices à enseigner. De là, s'ensuit un manque complet d'uniformité dans le travail. M. Sterroz, professeur et examinateur, est tout désigné pour nous donner les directions nécessaires afin de rendre notre enseignement fructueux. Pour le progrès de la gymnastique, il s'y prêterait

volontiers. Au vu de son rapport pour 1906, il y a beaucoup à faire, puisque les résultats obtenus en 1906 n'ont pas atteint, dans leur ensemble, la moyenne des années antérieures. Afin d'obtenir ce cours, un appel sera adressé à la Direction de l'Instruction publique, qui voudra bien, nous l'espérons, accueillir favorablement notre demande.

Cours de perfectionnement. — 1º Trop d'obstacles entravent la tenue régulière de ces cours : assemblées communales, leçons de chant, représentations théâtrales, maladies de famille, etc.

2º La fréquentation est irrégulière en certains endroits. Signalez immédiatement les absences illégitimes, la préfecture agira le plus promptement possible. Ce ne sont pas des absences payées que veut l'autorité, c'est une fréquentation régulière et assidue.

3º Par la faute de quelques maîtres, toutes les leçons supplémentaires n'ont pas été données.

Le recrutement est fixé à une date très mal choisie pour les examens. Que les maîtres chargés des cours préparatoires se prêtent volontiers à fixer les leçons aux jours et heures convenables.

Pour le cas où le livret scolaire serait égaré, le Dépôt fournit le formulaire établissant la fréquentation scolaire du recrutable et l'école à laquelle il est attribué.

Il faut adresser à l'Inspecteur scolaire, avec les pièces nécessaires, les livrets des recrutables qui pourraient être dispensés de l'examen pour idiotisme.

Les dernières leçons sont les plus profitables; le cours doit donc durer jusqu'à la veille du recrutement, à moins que des circonstances, telles que la boisson, amènent des abus. Il faut accompagner les recrutables, empêcher les abus alcooliques et consacrer quelques instants aux exercices physiques.

Les congés d'été. — 1° On en demande trop; il y a augmentation. 2° Quelques commissions scolaires dignes de leur mandat sont parvenues à les proscrire entièrement. D'autres sont trop larges dans leurs préavis et ont l'air de rechercher la popularité en insistant auprès de l'Inspecteur pour des congés que ni la loi ni le règlement ne sauraient autoriser.

3º Distinguons entre congé d'été et congé d'alpage. Le premier est accordé aux garçons de 15 ans et aux filles de 14 ans. (Règl. gén., art. 81.)

Le deuxième est un congé qui permet à un garçon d'aller au chalet, pourvu qu'il ait atteint sa 13^{me} année et qu'il soit au cours supérieur. (Loi, art. 100.)

- 4º Il faut tenir compte, dans les préavis, du travail et de l'application des élèves.
- 5° Afin d'éviter la répétition des tromperies enfantines, il sera exigé une demande écrite des parents.
- 6º Les élèves faisant partie du cours moyen n'ont droit à aucun congé.
- 7º Il est absolument interdit de prolonger les congés accordés par l'Inspecteur.

Divers. — 1º Les examens de gymnastique auront lieu en septembre.

Prière de préparer pour cette circonstance les chants de 1906-1907 en y ajoutant le « Départ des Gruyériens pour la Croisade « de Ibsen.

2º Le cours supérieur peut-être dispensé de la double fréquentation durant le semestre estival, mais avec l'autorisation de l'Inspecteur. (Loi, art. 16.)

3º Rendre les conférences régionales aussi fructueuses que possible. Il faut pour cela prendre des notes, arriver à l'heure, discuter en restant dans les limites de la charité et avec de la courtoisie. Le maître chargé de la leçon modèle est désigné par l'Inspecteur.

4º L'ordre du jour pour les écoles à trois degrés est à la disposition des maîtres. Il prévoit 6 heures de classe pendant l'été. Ne serait-ce pas une compensation aux nombreux congés extraordinaires qui sur-

gissent pendant l'année ?

5º Préparons nos élèves aux difficultés de l'avenir. L'initiative leur manque. Des parents insouciants semblent ignorer leur existence et n'étudient pas leurs aptitudes. Trop de jeunes gens sont sans soutien et sans direction. Que le maître soit donc un apôtre social et s'intéresse à la situation matérielle des élèves qui quittent son école. La fondation Rieter, si bien dotée et si humanitaire, n'est pas assez connue des jeunes gens du district.

Vu le nombre trop restreint d'adhésions, le banquet annoncé n'a pas eu lieu. Nous en avons été dédommagés par l'agréable réunion familière de l'après-midi. Invité par M. le préfet, Dr Emile Savoy, le corps enseignant a accepté avec plaisir cet appel et a été heureux de faire la connaissance du nouveau magistrat. Les instituteurs gruyériens le remercient chaleureusement de ses bonnes paroles et du vin généreux qui coula dans les verres. Entendu aussi la voix chaude et cordiale de M. Demierre, directeur.

Le secrétaire.

UN TRAITÉ INÉDIT D'ARCHIMÈDE

M. Théodore Reinach a relaté longuement, il y a quelques semaines, à l'Académie des inscriptions et belles-lettres de Paris, la découverte et la publication par le savant professeur Heiberg, de Copenhague, d'un traité inédit d'Archimède, conservé dans un palimpseste de Constantinople.

Ce traité, intitulé De la Méthode, est adressé à Eratosthène; il est remarquable par l'application ingénieuse de la mécanique à la solution des questions géométriques et par l'emploi très hardi d'une méthode comparable au calcul intégral. Les surfaces y sont, dans certaines conditions, considérées comme des sommes de lignes droites; les volumes, comme des sommes de plans.

Archimède apparaît là comme le précurseur de Leibnitz et de Newton.